



Conseil Exécutif des Producteurs



Relevé de décisions Réunion du 10 mars 2015

PARTICIPANTS

Etaient présents : Mmes Brigitte LAGET-BAILET, Cécile PEREZ,
MM. Jacques JUDEAUX, Jean-François MICHEL, Richard
SOUBIELLE, Mumtaz TEKER, Ralf ZIMEN

Etaient excusés Mme VIEULLE-FERAL, Anne YANNIC,
MM. Olivier ABERGEL, Didier BLANCHARD, Philippe
COHEN, Laurent DURET, Balan KOLAZHI, Stéphane LE
COZ, Stéphane LE PENNEC, Laurent LHOMME, Didier
MARCEILLAC, Jacky MORALI,

Participaient également :
Valérie BONED, Secrétaire générale délégué
Catherine BUQUET, Assistante du Président

Ordre du jour :

1. Approbation du relevé de décisions du CEP du 20 janvier 2015
2. Questionnaire Adhérents CEP
3. Directive Voyages à forfait
4. Relance activité touristique Maroc, Tunisie, Egypte
5. Problématique des visas Inde et des procédures (entrée, sortie) concernant les enfants en Afrique du Sud
6. Questions diverses

1. Approbation du relevé de décisions du CEP du 20 janvier 2015

Le relevé de décisions du 20 janvier 2015 est adopté à l'unanimité.

A la question posée par Anne YANNIC lors de la réunion du 20 janvier, Raoul NABET a apporté la réponse lors de la réunion du Conseil d'Administration du 20 janvier : les contre-garanties des adhérents de l'APST ne peuvent être utilisées que dans le cas de leur propre défaillance, et non pas dans le cas de la cessation de l'activité de l'APST.

2. Questionnaire Adhérents CEP

La discussion s'engage sur les questions proposées par Richard SOUBIELLE. Des points sont à revoir, notamment l'accès au Service Information Sécurité du SETO qui est peut-être payant (à revoir).

Dans le questionnaire, il y aurait lieu de faire figurer des questions concernant les DMC et Producteurs France.

Les Administrateurs présents à la réunion conviennent d'une répartition de la liste des adhérents du Conseil afin de les contacter par téléphone pour obtenir leur adresse mail et numéro de portable afin d'avoir un fichier fiable.

Il est proposé que le Président Mumtaz TEKER et Richard SOUBIELLE propose au Comité des Régions d'intervenir lors d'une de leur réunion.

Par ailleurs, Jacques JUDEAUX suggère de tenir une réunion commune CEP / CED afin d'échanger sur des sujets communs.

3. Directive Voyages à forfait

Valérie BONED précise que le lobbying continue pour faire entendre la voix des professionnels sur les points suivants :

- Définir le forfait touristique afin que les Prestations de voyage assistées soient considérées comme des forfaits.
- Encadrer la prise en charge par le professionnel des frais d'hébergement du voyageur en cas d'événement de force majeure.
- Calcul des frais d'annulation suite à une résiliation du forfait par le voyageur avant le départ.
- Préciser les conditions de mise en œuvre de la possibilité de résiliation du forfait par le voyageur, sans frais d'annulation, en raison de circonstances exceptionnelles.
- Oter au voyageur la faculté de fixer le délai durant lequel le professionnel doit réagir en cas de défaut de conformité substantielle dans l'exécution du forfait.

4. Relance activité touristique Maroc, Tunisie, Egypte

Visas Inde :

Suite au lobbying du SNAV et du SETO, il est confirmé que la France est sur la liste des pays qui bénéficiera des procédures simplifiées d'obtention des visas à l'arrivée. Le vote du budget indien aura lieu en mai. Un décret d'application devrait paraître après.

Procédures (entrée, sortie) concernant les enfants en Afrique du Sud

Le SNAV et le SETO sont intervenus auprès du Ministre du Tourisme d'Afrique du Sud et de l'Ambassadeur en France afin de revoir les mesures contraignantes et lourdes concernant les procédures d'entrée et sortie des enfants (présentation d'une copie intégrale de l'acte de naissance des enfants avec traduction par un traducteur assermenté).

Aucune réponse à ce jour.

5. Problématique des visas Inde et des procédures (entrée, sortie) concernant les enfants en Afrique du Sud

Visa Inde

Richard SOUBIELLE précise que suite au lobbying du SNAV et du SETO, il a été confirmé que la France est sur la liste des pays autorisés pour le visa électronique à destination. Le vote du budget indien aura lieu en mai. Un décret d'application devrait paraître après.

Procédures (entrée, sortie) concernant les enfants en Afrique du Sud

Le SNAV et le SETO sont intervenus auprès du Ministre du Tourisme d'Afrique du Sud et de l'Ambassadeur en France afin de revoir les mesures contraignantes et lourdes concernant les procédures d'entrée et sortie des enfants (présentation d'une copie intégrale de l'acte de naissance des enfants avec traduction par un traducteur assermenté. Aucune réponse à ce jour.

6. Questions diverses

MICE : TVA

Brigitte BAILET fait part de son inquiétude quant à la suppression de la TVA sur le marché MICE en Espagne. Un client par un DMC ne sera pas facturé de la TVA, contrairement à la France où c'est obligatoire. Cela entraîne donc une distorsion de concurrence.

Valérie BONED propose de porter ce sujet à la prochaine réunion de la Commission Fiscale qui se réunira dans un mois. Par ailleurs, elle propose qu'un courrier soit envoyé à Laurent FABIOUS, ministre des Affaires étrangères attirant son attention sur ce point.

Jean-François MICHEL propose d'avoir l'éclairage du lobbyiste sur ce sujet.

Baromètre SNAV/ATOUT FRANCE

Richard SOUBIELLE que dans le prochain Baromètre à paraître figurera une situation cumulée mensuelle.

Le Baromètre de l'activité annuelle 2013 par rapport à 2012 vient d'être diffusé et est disponible sur le site internet du SNAV

La séance est levée à 13H00